La Clef du Cabinet cienne prétention. Ce Baron avant demandé le secours de la Régence de Wûrtzbourg, & l'avant obtenu, a fait valoir sa prétention par la force, & fait des actes de possession au préjudice de l'Electeur de Mayence. Ce Prince a donc jugé à propos, pour maintenir ses droits, de faire marcher les troupes dont il a été fait mention dans notre dernier Journal. Comme cette affaire, a éré portée à l'Empereur, ce Monarque a adtessé, comme nous l'avons dit, des Lettres aux deux Princes contendans. Ces Lettres sont un Rescrit portant en substance : « Oue Sa Majesté a appris avec beaucoup de peine le différend que la » possession de la Forêt dont il étoit question, a sa fait naître entre l'Electeur de Mayence & l'E-» vêque & Prince de Wûrtzbourg: Qu'il lui a » été fort sensible, en particulier, de voir que » l'on vouloit soûtenir cette contestation à main armée: Que sa qualité de Juge suprême de » l'Empire, lui permettoit d'autant moins de so tolerer des voyes de cette nature, qu'elles » étoient directement contraites aux Constituso tions fondamentales de l'Empire: Que la e conservation du repos public lui imposoit en même tems. L'obligation de s'opposer de tout so son pouvoir à ce qui pourroit tendre à la so troubler: Qu'ainsi Sa Maj. Imp. exhortoit les deux Parties, de la maniere la plus sérieuse, » à s'abstenir de toutes voyes de fait, & à s'en » remettre à la décision qu'elle donneroit sur se ce sujet, & dans laquelle elle se conformeroit » aux loix de la justice & de l'équité, en apportant l'attention convenable aux droits sur » lesquels chacune des Parries fonde sa pré-

Ce Rescrit a été reçu de la maniere la plus respectueuse

m tention. 39